

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)**

### **ARTICLE 1 - APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE ("CGV")**

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du **CLIENT (Personne Physique, Entreprise ou OPCA)** aux présentes CGV, qui peuvent être complétées et/ou modifiées par des conditions particulières définies, sous la forme d'une proposition de réalisation d'une prestation de services ("proposition"), par « L-G Carreras » (Samambaia) et un organisme paritaire.

Sauf dérogation expresse et écrite émanant de « L-G Carreras » (Samambaia) les présentes CGV prévalent sur toute autre condition stipulée par le CLIENT (PP, E ou OPCA).

Les dérogations et agencements acceptés par « L-G Carreras » (Samambaia) à l'occasion d'une commande ne l'engagent que pour cette seule commande.

### **ARTICLE 2 - FORMATION DU CONTRAT**

Le contrat n'est formé qu'au moment de la confirmation écrite de la commande par le client. Le « client » ne peut pas apporter de modifications à sa commande initiale sans l'accord préalable et écrit de « L-G Carreras » (Samambaia).

### **ARTICLE 3 FORMATION-PRIX**

Les prix sont fermes et mentionnés dans les catalogues ou sur les sites des OPCA partenaires. Ces prix s'entendent nets de TVA.

Le prix des prestations de services est valable pendant la durée de la formation datée proposée.

Le prix de chaque formation intègre les frais, liés à la réalisation de ladite prestation, tels que mentionnés dans la proposition faite par « L-G Carreras » (Samambaia) à son CLIENT.

### **ARTICLE 4 - PAIEMENT**

La facture est établie en fin de formation sauf dispositions contraires inscrites dans la convention. Le règlement doit être effectué dans un délai de 30 jours sauf demande spécifique du CLIENT acceptée par « L-G Carreras » (Samambaia).

En cas de refus de prise en charge totale ou partielle de la part de l'OPCA, le CLIENT s'engage à régler, selon le cas, la totalité ou la partie restant due de la prestation. Conformément aux dispositions du Code du Travail, en cas d'inexécution totale ou partielle d'une convention de formation, « L-G Carreras » (Samambaia) facturera au CLIENT les sommes qu'il a réellement dépensées ou engagées, étant rappelé que ces sommes ne constituent pas une dépense déductible de la participation de l'employeur au titre du plan de formation.

### **ARTICLE 5 -DATES DE REALISATION**

Les dates de réalisation des formations sont inscrites de manière précise dans la Convention de formation proposée au CLIENT.

« L-G Carreras » (Samambaia) s'engage à les respecter sauf problème d'effectif justifiant l'annulation de la formation et peut, le cas échéant, soumettre aux OPCA de nouvelles dates de réalisation pour la même formation.

**ARTICLE 6 – MODALITES DE REALISATION DES PRESTATIONS**

« L-G Carreras » (Samambaia) est seul juge des différents moyens qu'il met en œuvre pour la réalisation de ses prestations. Pour permettre la bonne exécution des prestations, le CLIENT s'engage à mettre à la disposition de « L-G Carreras » (Samambaia) les moyens de diffusion dont il dispose et qu'il juge pertinents.

**ARTICLE 7 – RESPONSABILITE** « L-G Carreras » (Samambaia) s'engage à exécuter ses obligations avec soin et diligence et à mettre en œuvre les meilleurs moyens humains et techniques à la disposition de son CLIENT. Il est expressément convenu que l'obligation à la charge de « L-G Carreras » (Samambaia) est une obligation de moyen.

Si la responsabilité de « L-G Carreras » (Samambaia) était retenue dans l'exécution d'une commande, le CLIENT ne pourrait pas prétendre à un dédommagement supérieur aux sommes perçues par « L-G Carreras » (Samambaia) pour l'exécution de ladite commande.

**ARTICLE 8 – MODIFICATION - ANNULATION**

Toute annulation de commande doit être communiquée par le CLIENT par écrit (courrier ou télécopie) au moins 10 jours avant le début de l'action de formation.

En cas de non-respect des clauses de la commande par le CLIENT (annulation de la commande par le CLIENT avant le début de l'action, abandon d'un ou plusieurs stagiaires en cours de formation ou report trop tardif d'une séance programmée) « L-G Carreras » (Samambaia) retient sur le coût total, les sommes qu'elle a réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de la formation, conformément aux dispositions de l'article L 991-6 du Code du Travail.

En cas d'annulation de commande moins de 10 jours ouvrables avant le démarrage, la somme retenue sera à hauteur de 50 % du coût total de la formation.

En cas d'abandon d'un ou plusieurs stagiaires en cours de formation, la prestation sera facturée en totalité.

Dans le cas d'une inscription individuelle (particulier – demandeur d'emploi) le stagiaire a, à compter de la date de signature du contrat de formation, un délai de 10 jours ouvrables pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

« L-G Carreras » (Samambaia) se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter sans dédommagement une formation si le nombre d'inscrits se révèle insuffisant.

**ARTICLE 9 - CONFIDENTIALITE** « L-G Carreras » (Samambaia) et le CLIENT s'engagent à prendre les mesures nécessaires, notamment vis-à-vis de leur personnel, pour que soient maintenues confidentielles les informations de toute nature concernant les stagiaires, qui leur sont communiquées comme telles par l'autre partie pendant l'exécution d'une prestation de services.

Le CLIENT s'engage à considérer comme confidentiels les documents, logiciels et méthodes, propriété de « L-G Carreras » (Samambaia), qui pourront être utilisés pour l'exécution d'une prestation de services.

Les stagiaires peuvent avoir le droit de filmer et d'enregistrer tout ou partie d'une session de formation avec l'autorisation de « L-G Carreras » (Samambaia). Cette information lui sera fournie avant la signature du contrat de formation. Dans tous les cas

ces documents ne peuvent avoir un usage commercial ni figurer sur internet et les réseaux sociaux sous peine de poursuites.

#### **ARTICLE 10 -DROITS D'AUTEUR**

« L-G Carreras » (Samambaia) fournit des documents et informations conformément aux dispositions en vigueur et aux limites que les auteurs ont pu fixer.

#### **ARTICLE 11 -DONNEES NOMINATIVES**

Sauf opposition expresse du CLIENT, les données nominatives fournies par le CLIENT sont intégrées dans les bases d'information de « L-G Carreras » (Samambaia) à disposition de tiers.

#### **ARTICLE 12 -FORCE MAJEURE**

Les engagements de « L-G Carreras » (Samambaia) cessent par suite de cas de force majeure : décisions ou actes des autorités publiques, troubles sociaux, grèves générales ou autres, émeutes, inondations, incendies, et, de façon générale, tout fait indépendant de la volonté de « L-G Carreras » (Samambaia) mettant obstacle à l'exécution de ses engagements.

#### **ARTICLE 13 - DROIT APPLICABLE ET REGLEMENT DES DIFFERENDS**

Le droit français est seul applicable.

Tous différends et contestations relatifs aux contrats seront, à défaut d'accord amiable, jugés par le Tribunal Administratif de Saint Etienne 42000 (France).

#### **ARTICLE 14 -DISPOSITIONS DIVERSES**

Les présentes CGV sont valables pour l'année en cours.

« L-G Carreras » (Samambaia) se réserve le droit de les modifier à tout moment et sans préavis.

Les présentes CGV sont divisibles.

La nullité éventuelle d'une de ces conditions n'affecte pas la validité des autres, à condition que la disposition annulée n'ait pas été considérée par les parties comme substantielle et déterminante et que l'équilibre général des accords contractuels soit sauvegardé.

« L-G Carreras » (Samambaia) et le CLIENT devront si possible remplacer la disposition annulée par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet des accords contractuels.

#### **L-G CARRERAS (Samambaia)**

[www.samambaia.fr](http://www.samambaia.fr), [samambaia420@gmail.com](mailto:samambaia420@gmail.com), Tel : 06 81 11 40 00

L-G Carreras, 6 rue de La Chaux, 42160 Andrézieux-Bouthéon

SIRET 800 649 139 000 14, CODE APE 9002 Z, 42160 Andrézieux-Bouthéon

N° d'Organisme de Formation Professionnelle : 82 42 02662 42